



Plan stratégique – Vision Pontiac 2020

Avril 2009

Plan stratégique : Vision 2020 et développement durable


CONTEXTE :

La MRC et le CLD du Pontiac, en partenariat avec la SADC Pontiac, le Ministère du développement économique, innovation et exportation du Québec (MDÉIE) et Développement économique Canada (DEC), ont entamé une démarche de planification stratégique afin de redéfinir l'avenir socioéconomique des communautés du Pontiac.

Cette démarche se veut visionnaire, intégrée et participative. Le souci de transparence et la nécessité de rendre le processus démocratique restent les éléments clés mis de l'avant par les élus de la MRC.

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Un plan stratégique (Vision Pontiac 2020) a été mis en page et après analyse, celui fut considéré comme étant nettement orienté vers l'ÉQUITABLE (valeurs économique et sociale) ; il manquait des actions à valeur ENVIRONNEMENTALE.

Après chaque projet, que vous trouverez dans les pages suivantes, entre parenthèses, vous trouverez le résultat de l'analyse faite avec une grille portant sur le développement durable. Sous certains projets, vous trouverez des propositions faites par le « comité développement durable » afin d'ajouter des actions à valeur environnementale au plan stratégique (représenté par ce logo ) , afin que celui-ci soit durable.

Ainsi donc le plan stratégique présenté, avec ces cinq secteurs d'activité (**tourisme, agriculture/agroalimentaire, forêts/milieus naturels, culture/sociocommunautaire et commerces/industries**), se veut visionnaire, intégré, participatif et durable.

Terre d'accueil : tourisme

Axe 1 : Améliorer et consolider les services de base (hébergement et restauration)

- Projet A : Créer un réseau diversifié de lieux d'hébergement (**ECONOMIQUE**)

 : Créer un « label » ou un réseau écologique (respectant certaines normes environnementales)

- Projet B : Améliorer la qualité du service offert par la classification (étoiles) (**ECONOMIQUE**)
- Projet C : Organiser des formations (service à la clientèle, formation continue) (**EQUITABLE**)

 : Avoir des formations reliées au thème de l'écologie/environnement

Axe 2 : Consolider les acquis (accompagnement de projets)

- Projet A : Promouvoir et officialiser la route touristique des Voyageurs (**DD**)
- Projet B : Mettre en valeur les rivières et les paysages (**DD**)
- Projet C : Soutenir l'association Tourisme Pontiac (**EQUITABLE**)

Axe 3 : Développer l'entrepreneuriat et la promotion

- Projet A : Offrir un soutien marketing aux entrepreneurs touristiques (**EQUITABLE**)
- Projet B : Promouvoir le Pontiac par des forfaits régionaux (**ECONOMIQUE**)

 : Créer des « forfaits responsables » en récréotourisme

- Projet C : Réaliser une politique touristique de la MRC de Pontiac (**DD**)

Terre nourricière : agriculture et agroalimentaire

Axe 1 : Soutenir la 2^e et 3^e transformation

- Projet A : Réaliser le projet de la coopérative de solidarité des viandes fines de la Vallée-de-l'Outaouais (**ECONOMIQUE**)

 : **Mettre de l'avant le fait que les distances parcourues seront diminuées, donc qu'il y aura diminution de pollution reliée au transport**

 : **Potentiellement, étiqueter les produits « durables » (cahier des charges)**

- Projet B : Concrétiser le projet de cuisine commerciale (CUMA) (**EQUITABLE**)

 : **Potentiellement, étiqueter et faire la promotion des produits « durables »**

- Projet C : Soutenir la campagne d'achat local (**DD**)

Axe 2 : Encourager les activités de diversification économique

- Projet A : Diversifier l'agriculture traditionnelle (**VIABLE**)
- Projet B : Faire l'inventaire agricole potentiel (caractérisation des sols) (**VIABLE**)
- Projet C : Inciter les nouvelles cultures à valeur ajoutée et les technologies (**VIABLE**)


Axe 3 : Encourager la relève

- Projet A : Faciliter les transferts de fermes (**EQUITABLE**)
- Projet B : Faciliter l'accès aux financements (**EQUITABLE**)
- Projet C : Organiser des formations (**EQUITABLE**)

 : **Avoir des formations reliées au thème de l'écologie/environnement**

Terre de ressources : forêts et milieux naturels


Axe 1 : Améliorer la compétitivité de l'industrie manufacturière

- Projet A : Consolider et intégrer les usines de transformation primaire (**EQUITABLE**)
- Projet B : Consolider et favoriser les projets de 2^e et 3^e transformation (**EQUITABLE**)
-  : **Soutenir et encourager les projets de transformation à valeur environnementale**
- Projet C : Développer des nouveaux modes de gestion forestière (mandataire unique) (**DD**)
- Projet D : Maintenir et améliorer la contribution de la forêt privée (**EQUITABLE**)

Axe 2 : Encourager les activités de diversification économique

- Projet A : Développer le secteur de la bioéconomie forestière (**DD**)
- Projet B : Implanter des systèmes de certification forestière (**DD**)
- Projet C : Développer une gestion intégrée des ressources (**DD**)

Axe 3 : Innover, éduquer et sensibiliser

- Projet A : Développer des stratégies d'aménagement adaptées aux forêts (**VIABLE**)
- Projet B : Créer un centre d'expertise dans un créneau innovateur (**EQUITABLE**)
-  : **Relier ce créneau innovateur au thème de l'écologie/environnement**
- Projet C : Développer des projets éducatifs et encourager la relève (**EQUITABLE**)

Axe 4 : Protéger les milieux naturels

- Projet A : Protéger et mettre en valeur la ressource eau (**DD**)
- Projet B : Gérer et valoriser les matières résiduelles (**DD**)
- Projet C : Encourager les projets d'énergies alternatives (**DD**)
- Projet D : Organiser une journée éco-citoyenne thématique par année (**VIVABLE**)

Terre de vie : culture et sociocommunautaire

Axe 1 : Consolider et développer le patrimoine/culture locale

- Projet A : Consolider et bonifier l'animation culturelle (**EQUITABLE**)
- Projet B : Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti (**DD**)
- Projet C : Promouvoir le tourisme culturel (**DD**)

Axe 2 : Encourager les processus de revitalisation reliés au défi démographique

- Projet A : Favoriser la reconversion des espaces vacants afin de répondre aux besoins de la population (vitrine de promoteur) (**DD**)
- Projet B : Encourager les démarches de revitalisation dans les noyaux villageois (**DD**)
- Projet C : Soutenir toute politique familiale et de migration (**EQUITABLE**)

Axe 3 : Consolider et améliorer les services communautaires et de loisirs

- Projet A : Améliorer l'accessibilité aux financements et l'autofinancement des organismes à buts non lucratifs (**EQUITABLE**)
- Projet B : Promouvoir les services disponibles (**SOCIAL**)
- Projet C : Consolider ces services par la mise en commun de ressources (**EQUITABLE**)

Terre d'affaires : commerces et industries

Axe 1 : Encourager l'entrepreneuriat local et la culture entrepreneuriale

- Projet A : Faire la promotion des services disponibles (« one stop shop ») et faire circuler l'information (**EQUITABLE**)
- Projet B : Coordonner un programme de formation pour outiller les entreprises (**EQUITABLE**)

 : **Inscrire le thème de l'écologie/environnement à ce programme de formation**

- Projet C : Mettre sur pied un incubateur d'entreprises (**EQUITABLE**)

Axe 2 : Attirer des investisseurs

- Projet A : Développer et promouvoir des sites d'implantation (parc/zone industriel) (**ECONOMIQUE**)

 : **S'assurer que ces sites soient « écologiquement responsables »**

- Projet B : Avoir et promouvoir un ensemble d'incitatifs (**ECONOMIQUE**)
- Projet C : Développer et implanter des mécanismes de prospection pour le développement des affaires (**ECONOMIQUE**)

Axe 3 : Être « proactif »

- Projet A : Encourager l'achat local et la distribution de produits locaux (**EQUITABLE**)

 : **Promouvoir le côté environnemental de cette action par un dépliant d'information**

- Projet B : Implanter une veille des entreprises (**ECONOMIQUE**)

 : **Inscrire le thème de l'écologie/environnement à cette veille**

- Projet C : Encourager le réseautage et le partenariat entre les entrepreneurs (notamment avec la Chambre de commerce) (**EQUITABLE**)
- Projet D : Sensibiliser la jeunesse à l'entrepreneuriat (**EQUITABLE**)